

**Arrêté temporaire n°24-AT-0163  
Portant réglementation de la circulation**

**RUE DE BOTQUELEN, ROUTE DE PARC BOTQUELEN et ALLEE DU BOIS DU HOUX**

Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU la demande en date du 01/08/2024 émise par HYDROSERVICES DE L OUEST représentée par Madame FANNY BELLEGOU aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,

**CONSIDÉRANT** que des travaux rendent nécessaire de modifier les règles de circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers,

**ARRÊTE**

**Article 1**

À compter du 02/09/2024 et jusqu'au 06/09/2024, la circulation est alternée par B15+C18 ou feux :

- RUE DE BOTQUELEN
- ROUTE DE PARC BOTQUELEN
- ALLEE DU BOIS DU HOUX

La signalisation sera apposée au moins 24 heures avant le début de l'installation du chantier.

**Article 2**

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, HYDROSERVICES DE L OUEST.

**Article 3**

La gendarmerie et la police municipale sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 4**

Cet arrêté prend effet à dater de l'accomplissement des formalités de publicité, notamment la mise en place de la signalisation appropriée par le demandeur, sous le contrôle des services techniques municipaux.

Fait à Arradon, le 08/08/2024

Monsieur le Maire

**Pascal BARRET** //

DIFFUSION:

- HYDROSERVICES DE L OUEST
- La gendarmerie
- Directrice des Services Techniques
- Adjoint au DST
- la police municipale
- ESP VERTS
- VOIRIE
- Adjointe au Maire
- Adjoint au Maire

ANNEXES:

CERFA

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

*Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.*

## Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

### Gestionnaires des réseaux routiers

#### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : BELLEGOU Prénom : FANNY  
Dénomination : HYDROSERVICES DE L'OUEST Représenté par : LOIC CANNO  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : ZA DE SAINT LEONARD NORD  
Code postal 5 6 4 5 0 Localité : THEIX-NOYALO Pays : FRANCE  
Téléphone 0 6 6 6 7 1 6 9 0 1 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
Courriel : fanny.bellegou @ saur.com

#### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal \_\_\_\_\_ Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone \_\_\_\_\_ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
Courriel : ..... @ .....

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : ROUTE DE PARC BOTQUELEN, BOTQUELEN  
ALLEE DU BOIS DU HOUX  
Code postal 5 6 6 1 0 Localité : ARRADON

#### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : CURAGE POMPAGE ET INSPECTION TELEVISEE DES RESEAUX D'EAUX USEES  
SUIVANT LE PLAN SUR 4 ZONES PONCTUELLES  
Date prévue de début des travaux : 0 2 0 9 2 0 2 4 Durée des travaux (en jours calendaires) : 0 0 5

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 0 0 5 Date de début de réglementation 0 2 0 9 2 0 2 4  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue \_\_\_\_\_  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) \_\_\_\_\_

**Interdiction de :**

**Circuler**  
Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**  
véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**  
véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à : 3 0 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité   
Nom : BELLEGOU Prénom : FANNY  
Dénomination : HYDROSERVICES DE L'OUEST Représenté par : LOIC CANNO  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : ZA DE SAINT LEONARD NORD  
Code postal 5 6 4 5 0 Localité : THEIX-NOYALO Pays : FRANCE  
Téléphone 0 6 6 6 7 1 6 9 0 1 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
Courriel : fanny.bellegou @ saur.com

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

à THEIX-NOYALO

Fait à : ... Le : \_\_\_\_\_

Nom : BELLEGOU Prénom : FANNY Qualité : TECHNICIENNE PLANIFICATION ITV

DocuSigned by:  
Fanny BELLEGOU  
4E1F0FF67F3D4ED...

